

LINNÉ, le nom des plantes et la mythologie

Jean VALLADE

L'œuvre du grand botaniste suédois du XVIII^e siècle, Carl VON LINNÉ (1707-1778), reste aujourd'hui encore pleinement d'actualité. Si sa classification artificielle basée sur le nombre et la disposition des parties sexuées de la fleur (étamines et pistils), et connue sous le nom de « système sexuel », n'a désormais plus qu'un intérêt historique, en revanche, sa façon de nommer les plantes, ainsi que les animaux, est encore prise en compte comme fondement de la nomenclature scientifique. On doit en effet à LINNÉ d'avoir édicté les règles de désignation toujours en vigueur des genres et des espèces.



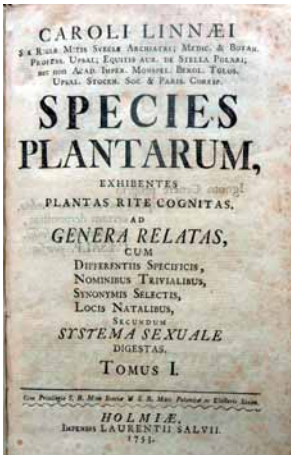
LINNÉ en costume de lapon, à l'âge d'environ 30 ans.

Nommer les plantes par un binôme

A la suite de TOURNEFORT (1656-1708), LINNÉ affirme qu'il convient de nommer en priorité les genres parce qu'ils sont considérés comme *essentia* puis ensuite les espèces interprétées comme une *differentia* à l'intérieur d'un genre. Ces conceptions amènent LINNÉ, progressivement entre 1736 et 1753, par souci de concision, à nommer les plantes par deux mots latins : c'est la nomenclature binominale (ou binomiale) dont les fondements sont exposés dans un texte de LINNÉ récemment traduit en français (HOQUET, 2005) : *Fundamenta Botanica* (1736). Ce texte comporte 365 aphorismes¹ (autant que de jours dans l'année) regroupés en 12 chapitres (autant que de mois dans l'année). Adeptes de la symbolique des nombres, LINNÉ reconnaîtra par ailleurs les 7 formes végétales (autant que de jours dans la semaine) suivantes : *Lithophyta, Algae, Fungi, Musci, Filices, Gramina, Herba cum Arboricus*.

A propos de la façon de nommer les plantes, les aphorismes 256 et 257 des *Fundamenta* (repris dans *Philosophia Botanica* en 1751) précisent notamment qu'« une plante est parfaitement nommée quand elle est dotée d'un nom *générique* et *spécifique* » (256) et qu'« un nom spécifique légitime, distingue une plante de *toutes* ses congénères » (257). LINNÉ ajoute qu'« il faut que le nom spécifique *suive* toujours le *nom générique* » (285) et qu'« un nom spécifique *sans nom générique* est comme une cloche sans bat-

¹ Aphorisme : « sentence où s'opposent la concision d'une expression et la richesse d'une pensée, dont l'objectif est moins d'exprimer une vérité que de contraindre à réfléchir. » (Petit Larousse illustré, 2008).



Page de garde du tome I du « *Species Plantarum* ».

tant » (286). LINNÉ énonce ainsi avec beaucoup de clarté les principes d'une nomenclature binominale. Mais ce n'est qu'en 1753, dans son *Species Plantarum*, qu'il élève la pratique du binôme au rang de règle générale : aux longues phrases descriptives ou polynômes employés par ses prédécesseurs LINNÉ utilise un nom générique suivi d'un seul mot qu'il désigne comme *nomen triviale* (nom trivial) ou *epitheton* (épithète spécifique). Comme le précise P. DURIS dans son intervention au colloque de Dijon en 2007 consacré à « *Linné et la systématique aujourd'hui* » (DURIS, 2008), LINNÉ, dans cet ouvrage, « décrit et classe quelque 5900 espèces réparties en 1 098 genres représentant environ 8 000 plantes du monde entier, puis chez les animaux dans la 10^e édition du *Systema naturae* de 1758-1759, qui décrit environ 6 000 espèces végétales et 4 000 espèces animales. C'est dans cette même édition que LINNÉ place définitivement l'espèce humaine dans la classe des Mammifères et l'ordre des Primates, et qu'il lui donne le nom scientifique d'*Homo sapiens* qu'elle a conservé depuis. »

Le chapitre VII des *Fundamenta* est entièrement consacré à l'énoncé des règles à adopter pour nommer correctement les genres (aphorismes 210 à 250). LINNÉ est ainsi porté à exprimer des jugements de valeur ou formuler des recommandations ; ainsi dans l'aphorisme 228 : « Les noms génériques qui contiennent le même son, donnent prise à la confusion. » ou « les noms génériques qui manifestent le caractère essentiel ou l'aspect de la plante, ce sont les meilleurs. » (aphorisme 240), ou encore : « Les noms génériques à rallonge, d'une prononciation difficile, ou nauséabonds, il faut les fuir. » (aphorisme 249). Parmi les nombreuses indications avancées par LINNÉ, on retiendra l'aphorisme 237 ainsi formulé : « Les noms génériques Poétiques, ceux façonnés d'après les Dieux, ceux consacrés aux Rois et à tous ceux qui ont promu l'étude de la botanique, je les conserve. »

Partant de ce dernier aphorisme, nous nous proposons d'illustrer par quelques exemples les allusions très nombreuses aux mythologies grecque et latine rencontrées dans la nomenclature linnéenne. Nous avons retenu comme source d'informations pour ce domaine de l'histoire ancienne, l'ouvrage intitulé « *La Mythologie pour les Nuls* » (BLACKWELL

et al., 2005) auquel nous avons fait confiance pour nous éclairer sur la pertinence des choix des botanistes qui ont donné aux plantes les noms de Déeses et de Dieux antiques. Parmi les heureuses élues, nous avons choisi exclusivement des plantes présentes en Bourgogne (BARDET *et al.*, 2008 ; BUGNON *et al.*, 1993) et qui appartiennent de préférence à des genres et espèces nommés par LINNÉ et pour lesquels il est toujours le seul auteur valide.

Les références à la mythologie dans les noms attribués aux plantes

A tout Seigneur tout honneur : un genre est dédié au roi des Dieux, *Dios* (*Zeus* grec et *Jupiter* romain) : il s'agit du *Dianthus* (Oeillet) dont les fleurs, comme chacun le reconnaît, sont belles comme des dieux, ce qui est particulièrement vrai pour le rare *Dianthus superbus* L., espèce qui a malheureusement disparu de Bourgogne ces dernières années (BARDET *et al.*, 2008).



Oeillet magnifique *Dianthus superbus*.

Comme on le sait, Zeus fit très souvent des infidélités à son épouse Héra (déesse du mariage) et conçut hors mariage de nombreux enfants. Persée fut un de ceux-là. Traversant l’Ethiopie, Persée rencontra une superbe jeune fille sur le point d’être dévorée par un monstre marin. C’était Andromède, fille de Céphée (roi d’Ethiopie) et de Cassiopée. Persée trancha la tête du monstre et sauva la belle Andromède. Une petite et élégante Ericacée habitant les tourbières porte ce nom (*Andromeda polifolia* L.) ; comme l’Andromède de la légende, elle se trouve actuellement en danger ; introduite un temps dans quelques zones tourbeuses de la Saône-et-Loire (BUGNON *et al.*, 1993) mais heureusement bien plus commune dans les tourbières jurassiennes voisines, elle fait aujourd’hui l’objet d’une protection au niveau national (DANTON & BAFFRAY, 1995).



Andromède *Andromeda polifolia*.

La Berce (*Heracleum sphondylium* L.), cette banale Apiacée, doit son nom à Héraclès plus connu sous son nom romain d’Hercule. Héraclès était le fils de Zeus et d’Alcmène. Héra, l’épouse jalouse de Zeus, en voulut toute sa vie à Héraclès (Héraclès signifie « gloire d’Héra »). Comme chacun le sait, la force d’Hercule n’est plus à démontrer : on dit que, encore bébé, il étrangla deux serpents puis, plus tard, tua le lion de Cithéron dont il porta la peau le reste de sa vie. On dit aussi que, dans un accès de folie, il tua sa femme et ses trois fils. Pour expier ces actes de violence, il se mit au service du roi de Mycènes qui chercha par tous les moyens à se débarrasser de lui en lui intimant l’ordre de réaliser dix travaux (en fait douze !) apparemment irréalisables... Les Flores (FOURNIER, 1961 ; RAMEAU *et al.*, 1989) indiquent que le genre *Heracleum* est l’ancien nom latin d’une plante indéterminée appelée panax d’Hercule. Sans doute ce nom fait-il allusion au port robuste de notre grande Berce...

Le genre *Artemisia* (Armoise) est dédié à Artémis, fille de Zeus et de Létô (une des nombreuses maîtresses de Zeus). Artémis, qui était aussi la sœur jumelle d’Apollon, adorait les bois et les animaux sauvages : c’était la Déesse de la chasse (ce que Diane sera chez les Romains). Mais elle aidait aussi les femmes à accoucher et à élever leurs enfants et passait donc pour être la protectrice des femmes. Tout laisse penser que les Armoises portent le nom d’*Artemisia* en raison de leur usage médical en gynécologie ; l’infusion d’*Artemisia vulgaris* L. passe en effet pour être un régulateur du cycle menstruel tandis qu’*Artemisia absinthium* L. (l’Absinthe) est réputé pour ses vertus diurétique, emménagogue et abortive.

La Parisette (*Paris quadrifolia* L.), cette petite Liliacée de nos sous-bois frais bourguignons, est dédiée à Paris (le fils cadet de Priam, roi de Troie, et d’Hécube) à qui se rattache l’histoire du célèbre jugement dont on peut brièvement résumer le scénario. Lorsque Pélée et Thétis (une des Néréïdes et mère d’Achille) célébrèrent leurs noces, tous les Dieux et les Déesse furent invités à l’exception d’Eris, dite la Discorde. Furieuse de cette exclusion, Eris s’invita elle-même à la fête et jeta une pomme d’or parmi les convives avec cette inscription : « A la plus belle ». Aussitôt Aphrodite (déesse de l’Amour), Athéna (déesse de la guerre) et Héra (femme de Zeus et déesse du mariage) revendiquèrent cette prodigieuse étiquette.



Parisette à quatre feuilles *Paris quadrifolia*.

Pour les départager, Zeus s’en remit à Paris qui eut à choisir entre les promesses des trois déesses : Héra lui promit la souveraineté de l’Asie, Athéna la gloire des guerriers et Aphrodite la plus belle des femmes. Paris choisit Aphrodite qui lui donna alors, pour



Goutte de sang *Adonis annua*.



Bleuet des montagnes *Centaurea montana*.



Daphné lauréole *Daphne laureola*.

honorer sa promesse, la permission d'enlever la belle Hélène, l'épouse de Ménélas, roi de Sparte. Chacun se souvient que cet enlèvement fut à l'origine de la longue et sanglante guerre de Troie. On en conviendra, le lien entre Pâris et notre Parisette n'apparaît pas des plus lumineux ! Faute d'argument historique on peut risquer l'interprétation selon laquelle les quatre feuilles disposées en croix et entourant un fruit luisant et sphérique symbolisent les quatre déesses impliquées dans ces dramatiques événements légendaires...

Pour Adonis, les choses sont plus claires. Selon la mythologie grecque, Adonis était un très beau garçon. Aphrodite (déesse de l'Amour) en tomba amoureuse. Adonis passait la plupart de son temps à la chasse et Aphrodite, déguisée en chasserresse, aimait l'accompagner. Un jour qu'il chassait seul, Adonis tenta de tuer un sanglier avec sa lance mais ne fit malheureusement que le blesser et la bête, folle de rage, l'embrocha. Aphrodite qui l'entendit crier accourut près de lui. Il saignait beaucoup et la déesse ne put le sauver. Elle l'embrassa donc lorsqu'il mourut et par son baiser le métamorphosa en fleur couleur rouge-sang. Ainsi seraient nés les Adonis « goutte de sang » (*Adonis annua* L. et *A. flammea* Jacqu.) belles et rares Renonculacées adventices de nos moissons.

Le genre *Centaurea* (du grec *Kentaurion*) est dédié au Centaure Chiron. On sait qu'un centaure est un être fabuleux dont le buste d'homme se termine par un corps de cheval. Les Centaures étaient réputés pour leurs mœurs brutales et leur amour immodéré du vin et des femmes. Seuls deux d'entre eux Pholos et Chiron se distinguaient de leurs semblables par une beauté et une sagesse exemplaires. Hélas, le généreux Chiron eut un destin tragique : blessé involontairement par Héraclès, il mourut de cette blessure mais eut la bonté de céder son immortalité à Prométhée !

Avant de devenir le nom grec du Laurier, Daphné était, selon la légende, la fille du Dieu d'un fleuve. Elle était fort belle mais ne s'intéressait pas aux hommes. Néanmoins sa beauté séduisit Apollon qui tenta de l'approcher. Mais Daphné réussit à s'enfuir et put atteindre la berge du fleuve de son père au moment même où Apollon allait la rejoindre. Dieu, son père, sauva alors sa virginité en la transformant en laurier qui devint de ce fait l'arbre préféré d'Apollon. L'espèce bourguignonne *Daphne laureola* L., fréquente dans nos sous-bois, rappelle par ses deux termes le lien établi par la légende entre la déesse et le laurier.

Le genre *Nymphaea* fait évidemment allusion aux Nymphes, ces divinités des eaux, gracieuses jeunes femmes chargées de protéger la nature telle Callisto dont Zeus tomba amoureux et qu'Héra (la femme jalouse de Zeus) transforma en ourse !

La divinité romaine la plus courtisée fut sans aucun doute Vénus, la déesse de l'Amour. Son nom est, en effet, associé à plusieurs plantes remarquables. On citera évidemment en premier lieu le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* L.). L'étymologie de *Cypripedium* n'est pas de compréhension immédiate. Elle s'explique lorsqu'on sait que Vénus, chez les Grecs, s'appelait Aphrodite Cypris et était souvent désignée par son épithète « la Chypriote » en souvenir de son accostage à l'île de Chypre peu de temps après sa naissance. Par ailleurs, certaines épithètes spécifiques font référence à Vénus ou à ses accessoires : par exemple à sa fine chevelure (*Adiantum capillus-veneris* L., la fougère Capillaire pourvue de pétioles fins et noirs), à son peigne (*Scandix pecten-veneris* L., Apiacée dont les fruits sont prolongés en longs becs rappelant la forme d'un peigne) ou bien à son miroir (*Legouzia² speculum-veneris* (L.) Chaix, très belle petite Campanulacée associée aux cultures et en voie de régression). On ajoutera enfin que le nom français de l'*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy, l'ombilic de Vénus, nous autorise à jeter un regard indiscret, voire concupiscent, sur l'anatomie de notre belle déesse.



Jean VALLADE

Botaniste, membre de la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

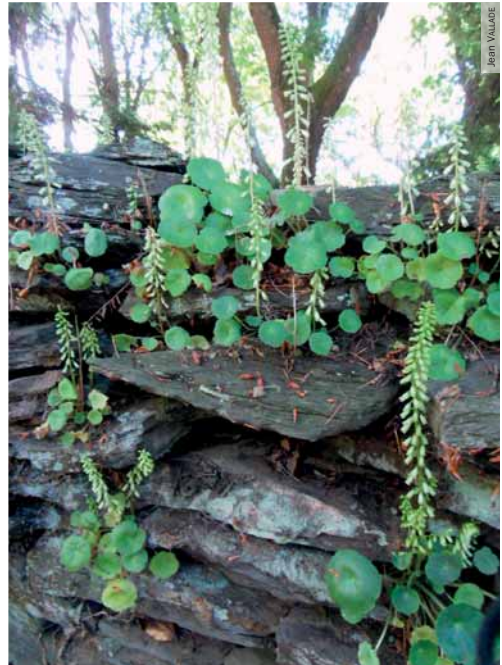
jean.vallade@orange.fr



Sabot de Vénus *Cypripedium calceolus*.



Scandix Peigne-de-Vénus *Scandix pecten-veneris*.

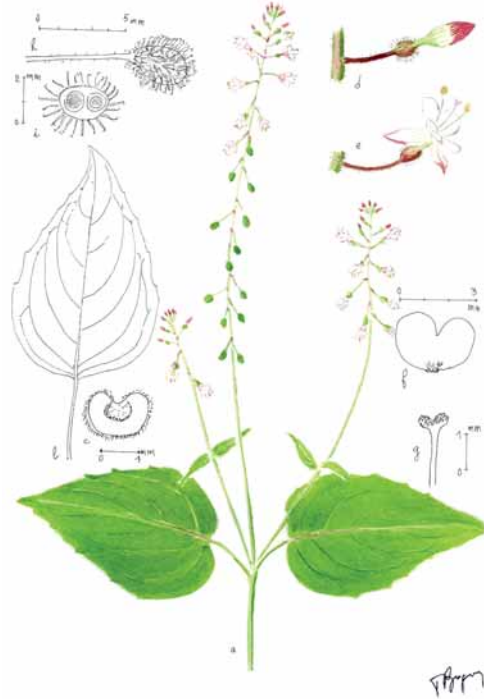


Nombriil de vénus *Umbilicus rupestris*.

² Rappelons que le genre *Legouzia* a été dédié solennellement par J.-F. DURANDE (1732-1794) de l'Académie de Dijon à Bénigne LEGOUZ DE GERLAND (1695-1774), fondateur du Jardin botanique de cette ville en 1772.



Miroir de Vénus *Legousia speculum-veneris*.



Circée de Paris *Circaea lutetiana*.

Planches aquarellées de F. BUGNON numérisées par C. HUMBERT.

En guise de conclusion !

On pourrait ainsi allonger la liste des allusions botaniques à la mythologie en évoquant *Achillea* (l'Achillée) pour Achille, le héros vaincu d'une flèche dans le talon, *Asclepias* (l'Asclépiade) pour le dieu de la médecine, *Circaea* (la Circée) pour Circée, la magicienne dont les charmes transforment les hommes en animaux qu'elle garde ensuite dans ses étables, *Lysimachia* (la Lysimaque) pour le roi de Thrace etc. (DAYRAT, 2003). En fait, tous ces noms génériques de plantes faisant référence à la mythologie, n'ont pas été créés par LINNÉ. Ils existent déjà dans les œuvres de Théophraste (372-288) et de Pliny l'Ancien (23-79). Ils vont être conservés par les créateurs des premiers noms de genres, Gaspard BAUHIN (1550-1624), Joseph DE TOURNEFORT et Carl VON LINNÉ, ce qui n'apparaît nullement dans la nomenclature binominale. L'innovation géniale de LINNÉ a, en effet, eu comme détestable conséquence de masquer à jamais le travail de ses prédécesseurs. A partir de 1753 pour les plantes (et 1758 pour le « règne animal »), LINNÉ se proclame l'auteur de toutes les espèces alors connues dans la nature (DAYRAT, 2003). Heureusement pour les botanistes qui lui succéderont, plusieurs centaines d'espèces lui échapperont et ce sont d'autres auteurs qui leur attribueront un binôme : c'est le cas notamment pour 754 espèces³ de Trachéophytes bourguignonnes.

³ Sur les 2039 espèces, soit la quasi-totalité des espèces listées dans l'*Atlas de la flore sauvage de Bourgogne* de O. BARDET et al. (à l'exception des espèces disparues et des hybrides), 970 (47,6 %) ont LINNÉ comme seul auteur valide, 315 (15,4 %) ont été d'abord décrites par LINNÉ puis ont subi un changement nomenclatural et 754 (37 %) ont des auteurs différents de LINNÉ.

Bibliographie

- BARDET O., FEDOROFF E., CAUSSE G. & MORET J. 2008. L'Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, édit. Biotope, coll. Parthénope, MNHN, Paris, 752 p.
- BLACKWELL C.W., BLACKWELL A.H. & HEEMS G. VAN. 2005. La Mythologie pour les Nuls. First edit., Paris, 281 p.
- BUGNON F., FELZINES J.-C., LOISEAU J.-E. & ROYER J.-M. 1993. Nouvelle Flore de Bourgogne, T.1, Catalogue général et fichier bibliographique. *Bull. Sc. Bourg.*, hors série.
- DANTON P. & BAFFRAY M. 1995. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan édit., Paris, 294 p.
- DAYRAT B. 2003. Les botanistes et la flore de France (trois siècles de découvertes). Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 690 p.
- DURIS P. 2008. « Les débats autour de la taxonomie linnéenne en France au XVIII^e siècle », 31-38, in « Peut-on classer le vivant ? Linné et la systématique aujourd'hui » (actes du colloque de Dijon, D. Prat, A. Raynal-Roques, A. Roguenant), édit. Belin, 2008.
- FOURNIER P. 1961. Les Quatre Flores de la France. Le Chevalier édit., Paris, 1106 p.
- HOQUIET T. 2005. Les fondements de la botanique ; Linné et la classification des plantes. Vuibert édit., Paris, 290 p.
- RAMEAU J.-C., MANSON D. & DUME G. 1989. Flore forestière française, T.1, Plaines et collines. Institut pour le développement forestier, éd